COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

.....

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 22 juin 2007 (convocation du 11 juin 2007)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Juin Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS:

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. SAINTE-MARIE Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MERCHERZ Jean, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. SARRAT Didier, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude Mme FAYET Véronique à Mme DESSERTINE Laurence

(jusqu'à 11 h 25)

M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert

M. BANNEL Jean Didier à M.QUANCARD Joël (jusqu'à 10 h 20)

M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert (jusqu'à 9 h 45)

Mme BRUNET Françoise à Mme CARLE DE LA FAILLE M.C (jusqu'à 11 h 00)

Mme. BRACQ Mireille à M. BRON Jean-Charles

M. CANIVENC René à M. BELLOC Alain

M. CASTEL Lucien à M. REBIERE André

M. CASTEX Régis à M. GELLE Thierry

Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DUCHENE Michel

M. CAZENAVE Charles à M.MERCHERZ Jean (jusqu'à 10 h 25)

Mme. CONTE Marie-Josée à M. BROQUA Michel

M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max

Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel

M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude

Mme. DARCHE Michelle à Mme. PARCELIER Muriel

M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis

M. DUCASSOU Dominique à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia

Mme DUMONT Dominique à M.ROUSSET Alain (jusqu'à 10 h 00)

M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel

M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime

M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick (à partir de 11 h 00)

M. LOTHAIRE Pierre à M. PETIT Alain (à partir de 12 h 15)

M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre

M.MANSENCAL Alain à M.LOTHAIRE Pierre (à partir de 11 h 20)

 $M.SEGUREL\ J.Pierre\ \grave{a}\ M.FELTESSE\ Vincent\ (jusqu'\grave{a}\ 11\ h\ 00)$

M. TAVART Jean-Michel à M. ANZIANI Alain

M.TOUTON Elisabeth à M.SIMON Patrick (à partir de 12 h 15) Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (jusqu'à 10 h 30)

LA SEANCE EST OUVERTE

DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 22 juin 2007

POLE ADMINISTRATION ET FONCIER Direction de l'Action Foncière

N° 2007/0445

BORDEAUX - 97 avenue Emile Counord - Indemnisation de la SA BMSO - Autorisations - Décision

Monsieur DUCHENE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le projet de tramway (phase 2 – Ligne C) a nécessité la création d'un quai station sur l'avenue Emile Counord au droit de l'accès de la parcelle cadastrée PT 71 d'une contenance de 3 699 m² appartenant à la SA BMSO.

Ledit aménagement a eu pour effet d'enclaver ladite propriété sur laquelle était installée un local commercial à l'enseigne Point P appartenant à la Société BMSO sus-mentionnée, la privant de tout accès par des véhicules et lui interdisant par conséquent toute activité commerciale.

C'est ainsi que les recherches de ladite société ont débouché sur la réinstallation de son activité cours du Médoc à Bordeaux.

A l'issue des pourparlers avec Monsieur Khaled BACHIR, PDG de la SA BMSO, un accord amiable pourrait être enregistré prévoyant la cessation d'activité commerciale et la libération du local commercial moyennant le versement d'une indemnité de 320 730 €, tous chefs de préjudices confondus, qui n'est pas supérieure à l'estimation de France Domaine, et ce au titre d'une indemnité définitive dans le cadre de l'installation du tramway avenue Emile Counord.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

A – AUTORISER MONSIEUR LE PRESIDENT

- à traiter à l'amiable avec la SA BMSO, représentée par son PDG, Monsieur Khaled BACHIR en vue de procéder à la cessation d'activité commerciale à l'enseigne Point P ainsi que la libération des locaux sis 97 avenue Emile Counord à Bordeaux, cadastré PT 71 pour 3 699 m², moyennant le versement d'une indemnité globale définitive de 320 730 €, qui n'est pas supérieure à l'estimation de France Domaine,
- à signer l'acte authentique et tous autres documents afférents à cette transaction.

B – DECIDER

- que le montant de la dépense et les frais s'y rapportant seront imputés sur le budget transport de l'exercice en cours (chapitre 21 – Article 21110022, CRB H 340 – Programme TW 20 A).

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité. Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 juin 2007,

> Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 4 JUILLET 2007

PUBLIÉ LE : 4 JUILLET 2007

M. BERNARD LABISTE